

# PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2016

Le vingt-huit avril deux mil seize à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Saint-Just de Claix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël O'BATON, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 avril 2016

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

Présents : O'BATON Joël, SAGNAL Christelle, FILET-COCHE Daniel, LECLERC Nicolas, MONNET Maryse, GERVY Danielle, MARSETTI Sandrine, RIMBAULT Jacques, JAILLOT Anne, MORIN-FARAVELLON Anne-Laure.

Absents : BERTRAND Eric qui a donné un pouvoir à SAGNAL Christelle, BOUCHET Christophe qui a donné son pouvoir à MARSETTI Sandrine, ROYANNAIS Philippe qui a donné son pouvoir à LECLERC Nicolas, SERASSET Sylvie, LAMBERT Sylvain.

Secrétaire de séance : MORIN-FARAVELLON Anne-Laure.

## **Tarifs des droits de place**

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 3 mars 2016 qui fixe des tarifs pour les emplacements de vendeurs de denrées alimentaires.

Il propose au conseil municipal de créer des tarifs complémentaires pour les commerçants qui s'engagent à venir tout au long de l'année.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, décide de mettre en application à compter du 15 mai 2016 les tarifs suivants pour les commerçants présents tout au long de l'année :

- Emplacement : 0,50 € le mètre linéaire
- Forfait électricité : 1,00 € par emplacement

## **Préemption de la Maison Chaloin**

Suite à la délibération du 3 mars décidant de préempter sur la propriété Chaloin, le Maire informe que l'acte d'acquisition sera établi par Me DIEVAL, Notaire de la commune, au début du mois de juin.

Le prix de revente de cette propriété à l'Etoile du Vercors inclura les frais administratifs engendrés par le traitement de ce dossier, et les frais d'avocat qui seront réglés par la commune.

### **Appel d'offres pour la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de cheminements doux**

Le Maire expose au conseil le projet réalisé par le Cabinet Alp'Etudes pour la deuxième tranche de cheminements doux, et il propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation de ces travaux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Accepte de lancer un appel d'offres pour le projet inscrit au budget primitif 2016 : cheminements doux – 2<sup>ème</sup> tranche.

### **Stade**

Le Maire informe le conseil de la demande de Mme Marie-Hélène Morin concernant le prix de vente de sa parcelle, et l'estimation de France Domaine.

La mairie a réglé la location du terrain à Mme Morin pour l'année 2016.

Mais le bail étant précaire, il y a lieu de prendre une décision avant la fin de cette année pour l'achat ou non du terrain occupé par le stade, soit 10 000 m<sup>2</sup>.

### **Modification de la demande de subvention au Conseil Départemental pour les travaux de grosses réparations de voirie**

Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 28 janvier 2016 par laquelle le conseil municipal sollicitait une subvention pour des travaux de voirie d'un montant de 54 414,50 €.

Le projet ayant été légèrement modifié concernant la remise en état du chemin de Clairivaux, le montant de travaux s'élève maintenant à 58 424,50 € hors taxes.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve le nouveau montant estimé des travaux,
- Charge le Maire de transmettre au Conseil Départemental ce nouveau montant, afin d'obtenir une subvention sur la totalité du projet.

### **Horaires d'ouverture de l'agence postale**

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les horaires d'ouverture de l'agence postale.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte de mettre en place dès le 2 mai 2016 les horaires suivants :

Lundi, mardi, mercredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Samedi de 8h à 11h.

### **Mise en vente d'une parcelle de terrain**

La commune est propriétaire de la parcelle B 419 située aux Vicats. Cette parcelle d'une surface de 1 200 m<sup>2</sup> était auparavant grevée d'une servitude de mise à disposition à l'Opac 38 pour installation d'un dispositif d'assainissement pour la résidence Les Noisetiers.

Cette servitude étant éteinte depuis le raccordement de la résidence au réseau collectif d'assainissement, Monsieur le Maire propose de mettre en vente la parcelle B419 dès qu'elle aura été dépolluée, une demande étant faite à l'Opac 38 pour cette dépollution.

Il demande au conseil municipal de fixer un prix de vente de ce terrain.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

- Décide la mise en vente de la parcelle B419 du domaine privé de la commune, au prix de 75,00 € le m<sup>2</sup>.

### **Tarifs de l'adhésion annuelle à la bibliothèque municipale**

Le Maire rappelle au conseil la délibération du 23 août 2011 qui fixait le montant de l'adhésion annuelle à la bibliothèque, et il propose au conseil d'augmenter cette cotisation tout en gardant un tarif largement accessible à tous.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, fixe les tarifs de cotisation annuelle suivants à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016 :

- Personnes de plus de 18 ans habitant la commune : 7,00 €
- Personnes de moins de 18 ans habitant la commune : gratuit
- Personnes de moins de 18 ans domiciliées à l'extérieur de la commune : 4,00 €
- Personnes de plus de 18 ans domiciliées à l'extérieur de la commune : 9,00 €

### **Signalétique d'Information Locale**

Le projet de mise en place de RIS (relais information service) est à lancer.

Il permettrait d'afficher un plan de la commune comportant la nouvelle dénomination des voies.

Il permettrait également de signaler de façon organisée et esthétique toutes les activités et services se trouvant sur la commune, en évitant l'affichage anarchique et illégal qui se trouve actuellement au bord des routes.

La commission communication, ainsi que la commission des travaux, peuvent commencer à préparer ce projet.

### **Cérémonie du 8 mai**

Elle aura lieu à 10h15, et chacun est invité à y participer.

### **ASTRE**

Nicolas Leclerc présente l'activité de l'association ASTRE qui propose d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

**SIEPIA**

Jacques Rimbault expose le compte rendu de la commission Eau Potable du SIEPIA.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au 26 mai 2016.